



Réunion de bureau du 18 septembre 2021

Présent : Lionel Filet, Gérard Dumet, Lucette Delmas, Monique Laurent, Christiane Gouttard

Excusées : Sylvie Gautron et Eliane Gibeau

Point sur la trésorerie : A ce jour : 19934.14 € répartis comme suit livret 18142.18 € + compte 1791.96 €.

Nombre de licenciés 2020/2021 : 228 licenciés.

Prix de la licence 2021/2022 : pas de part comité. Sur la part Fédé que peut-on faire ?

Le comité peut prendre en charge 10 € sur le coût, soit une licence à 20 € pour les licenciés 20/21.

Décision du bureau : Pour les licences 2021/2022 : elle sera de 20 € pour les licenciés ayant renouvelé leur licence en 2020/2021. Pour ceux qui ne l'avaient pas renouvelée en 2020/2021 son coût sera de 30 €. Pour les nouveaux licenciés, licence à 14 € (part fédé uniquement).

Pas de remboursement exceptionnel aux clubs comme les années précédentes.

Les aides pour les ordinateurs clubs ou imprimantes sont toujours d'actualité.

Reprise du calendrier pour la saison 21/22. Sont à déterminer les dates des championnats départementaux 19. 24. 87 et du championnat régional. Les dates disponibles pour ces championnats : 30 Janvier, 26 et 27 Février, 26 et 27 mars.

L'Assemblée Générale pourrait se faire le 26 Juin 2022. Lieu à déterminer.

Organisation des compétitions : suivant les directives fédérales.

Pour mise à jour de la liste des arbitres les clubs devront envoyer un mail à Christiane Gouttard avec la liste des arbitres de leurs clubs. Vérifier la liste sur le site de la fédé. Arbitres nationaux et régionaux.

Le Président

Lionel Filet